

Expérimentation de la surgélation des champignons forestiers jeannois

Agence de gestion intégrée des ressources

Résumé du projet

L'objectif des démarches de la Forêt modèle du Lac-Saint-Jean depuis 2008 vise à développer de l'expertise locale dans le créneau des champignons forestiers afin de favoriser le démarrage de la commercialisation de cette ressource à fort potentiel de développement. Pour ce faire, de nombreuses activités ont été réalisées depuis 2008 pour multiplier le nombre de cueilleurs, répondre à plusieurs interrogations et développer une expertise en commercialisation de champignons forestiers. Suite aux expériences de commercialisation réalisées en 2009 et 2010, il s'est avéré que le seul marché du frais pourrait difficilement faire vivre une entreprise de commercialisation des champignons forestiers dans nos communautés. La diversification des produits qui seront mis en marché permettra à la future entreprise de valoriser sa matière première, de diversifier ses clients et ses sources de revenus et ainsi mieux assurer sa rentabilité. La surgélation de champignons semble une voie prometteuse pour le marché de détail mais surtout pour la restauration. Le projet permettra de développer de l'expertise et d'obtenir de l'information sur les champignons sauvages surgelés qui est un créneau actuellement inoccupé au Québec et privilégié sur le marché européen. La diversification des produits offerts permettra plus de souplesse à toute entreprise locale de commercialisation de champignons forestiers pour la mise en marché de ses produits et lui permettra de conserver une partie des champignons pour les revendre en saison morte avec de meilleurs prix.

Document(s):

- Rapport du projet (<http://e-sdeir.uqac.ca/586/>)

Détails du projet

Année ou période: 2011-2012

Coût du projet: 37 204\$

Partenaires financiers:

- Agence de développement des communauté forestière ilnu et jeannoise
- Service canadien des forêts

Classification dans le PRDIRT

Domaine d'affaire: Forêt

Enjeux principaux	Dimension(s)
<ul style="list-style-type: none"> • 3.2 La mise en valeur des ressources naturelles et du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • 3. Dimension économique